

L'éducation pour la santé des jeunes par les pair.e.s.



Les inscriptions aux formations de l'IREPS Bretagne se font dorénavant en ligne et devront être réalisées après vérification des items « prérequis » et « profil des stagiaires » et après validation par la structure, le cas échéant.

Pour procéder :

1. Cliquer sur le bouton « pré-inscription » de la session de votre choix ci-dessous,
2. Prendre connaissance des informations demandées (paragraphe en haut)
3. Remplir le formulaire
4. L'inscription sera confirmée lorsque l'IREPS Bretagne l'aura validée et pris contact avec le/la stagiaire (convocation).

En distanciel
(utilisation de
Zoom)

25 novembre (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)

[Préinscription](#)

Cette session est complète. Vous pouvez vous préinscrire et votre demande sera placée sur liste d'attente. Nous prendrons contact avec vous en cas de désistement